



PROJET D'AMENAGEMENT DE STRUCTURES GONFLABLES (WIBIT) SUR LE LAC BLEU (COMMUNE DE MORILLON EN HAUTE-SAVOIE)

ANNEXES DU CERFA DE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Référence : 2021-007

Version 1

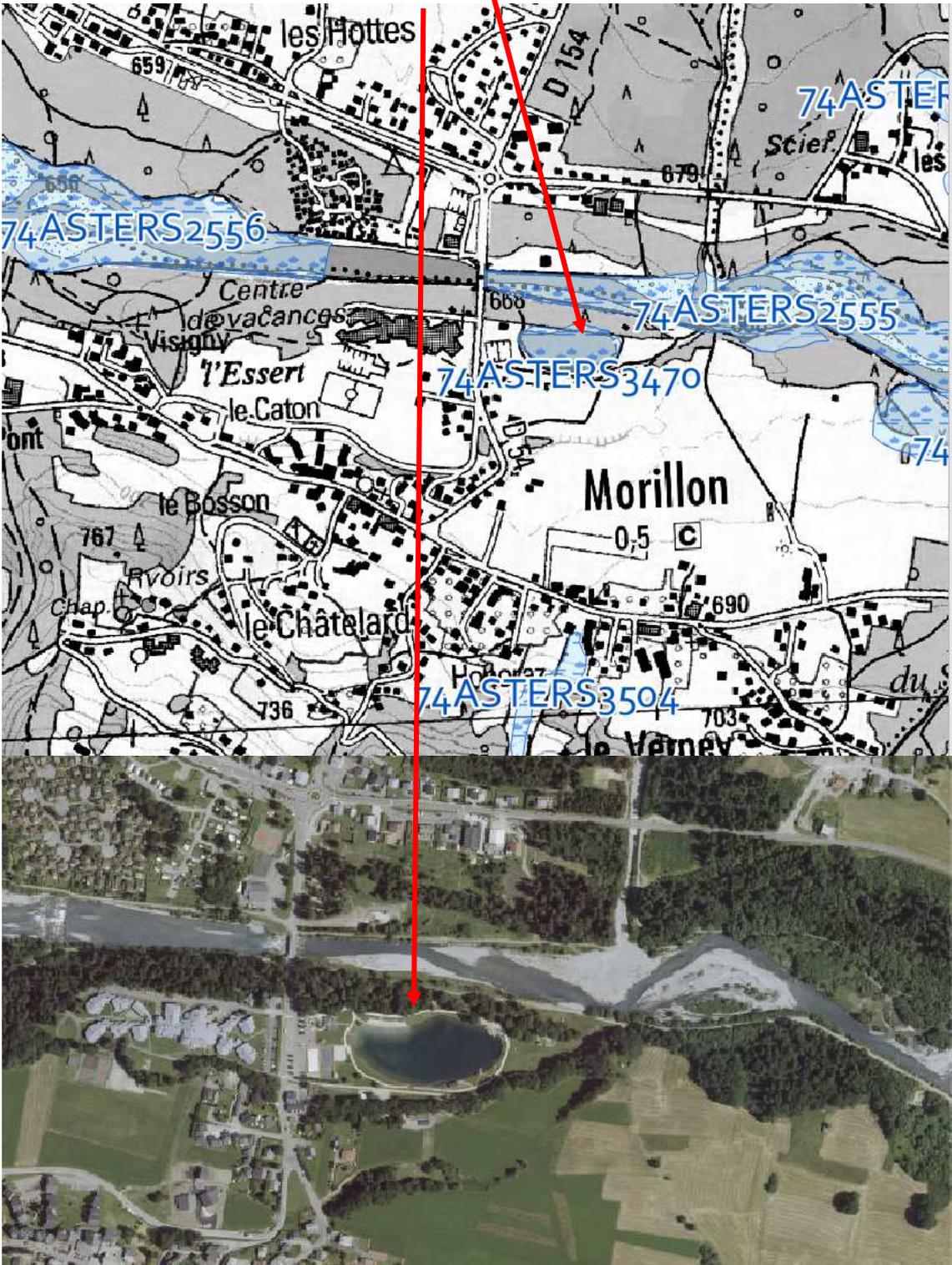
Date : 18/05/2021

Céline Roux-Vollon
1228 Route de Tours
73200 Albertville
Tél : 07-77-88-24-49
Email : contact@vernalis-environnement.fr
Site internet : <http://vernalis-environnement.fr/>



Annexe 2 : Plan de situation

Localisation du lac bleu
(Secteur de projet)



Annexe 3 : Photographies du site





Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9

Annexe 5 :
Plan du projet et principes d'ancrage
des structures gonflables



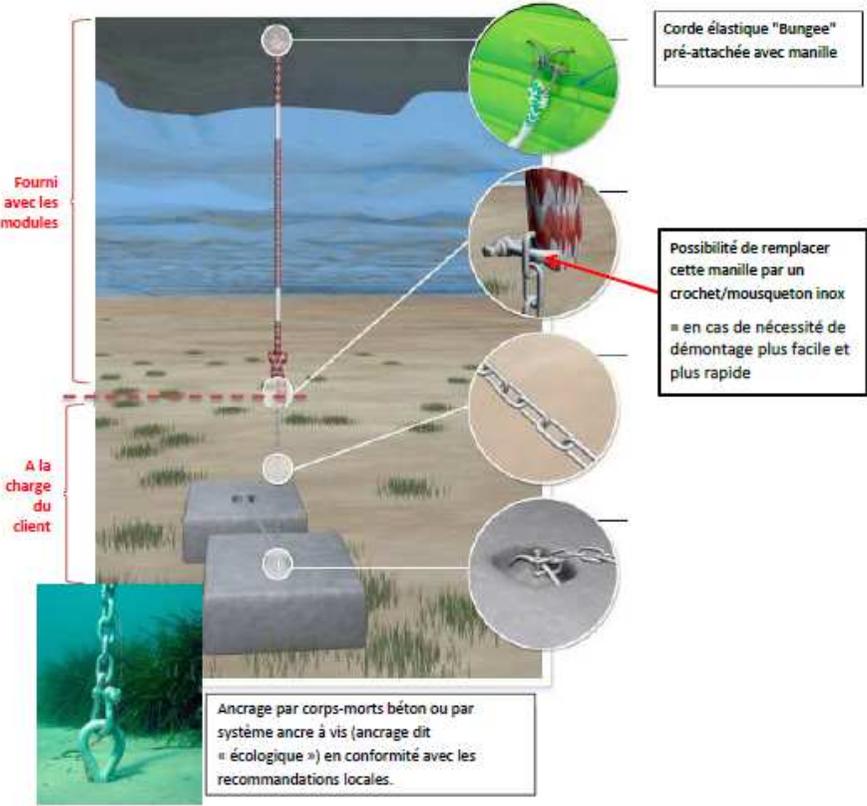
Plan préliminaire pour l'implantation du parc Wibit sur le Lac Bleu

Site : GMDS
 Commune : Morillon
 Edité par : CDA Management

Date de création : 09/04/2021
 Mis à jour le : /
 Echelle : A4 - 1:1000
 Système de coordonnées : RGF93.CC46



Principe d'ancrage parcs gonflables aquatiques



Remarque :
 Tout client Wibit reçoit un dossier avec les préconisations adaptées à son parc pour les ancrages par corps-morts béton (nombres, positionnements, poids, distances etc...).

En mer, les autorités locales réclame parfois des ancres de terre (ancres "vis à sable"; Platipus™ etc...).



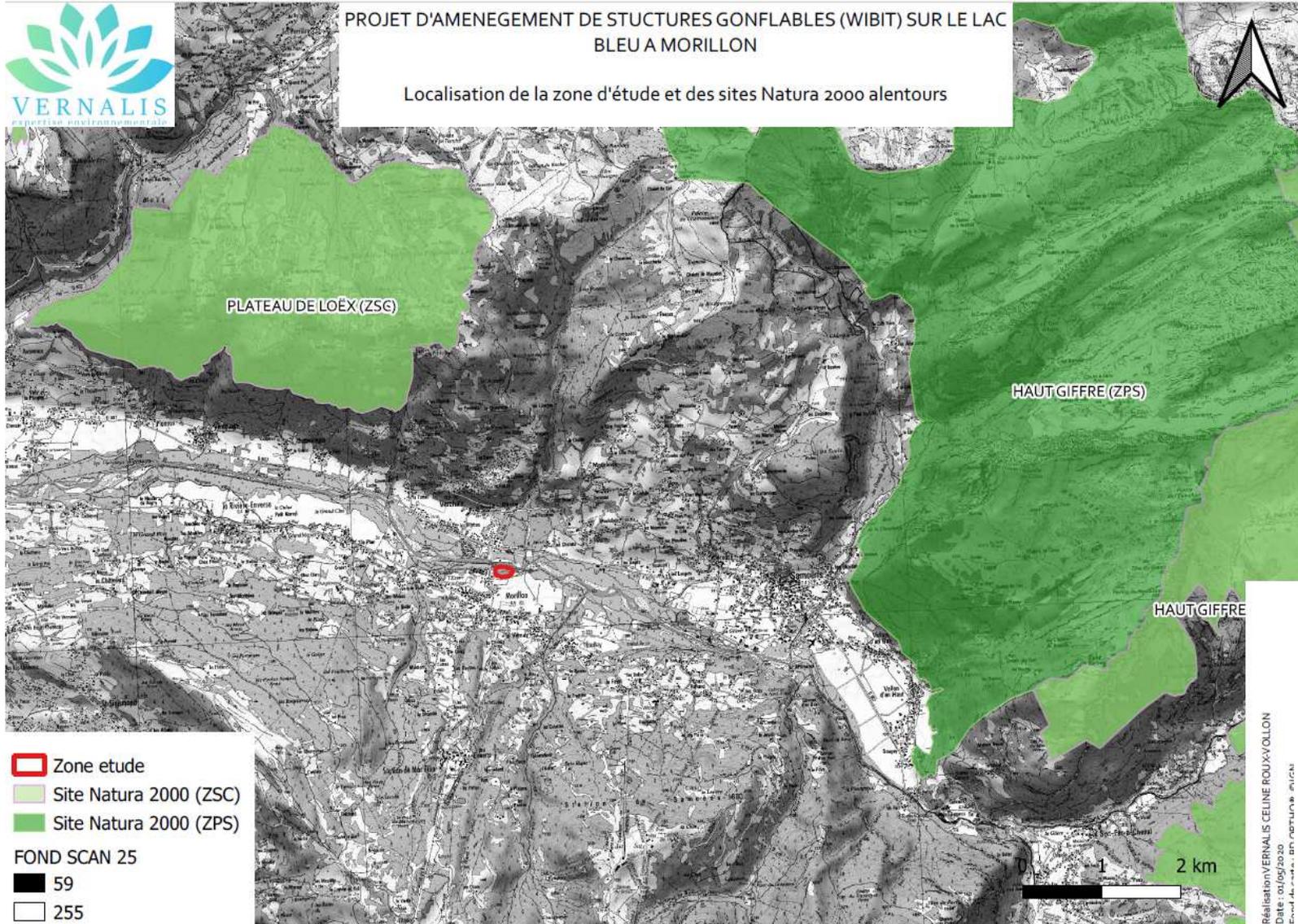
Les caractéristiques des ancres à vis ou autre système comparable (type, nombre, longueur...) dépendent, entre autre, de la nature des fonds marins concernés. Variables d'un site à l'autre, nous vous recommandons de consulter les autorités locales ou une société de travaux sous-marins locale afin d'obtenir les informations nécessaires.

Annexe 6 :
Localisation par rapport aux sites
Natura 2000 à proximité



PROJET D'AMENAGEMENT DE STRUCTURES GONFLABLES (WIBIT) SUR LE LAC BLEU A MORILLON

Localisation de la zone d'étude et des sites Natura 2000 alentours



Annexe 7 :
Fiche zone humide « 74ASTERS3470 »
de l'inventaire départemental

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES HAUTE-SAVOIE

MORILLON

l'Essert Est

Altitude en m : 660

Superficie en m² : 13181

- EVALUATION PATRIMONIALE -

Flore : Non évalué
 Faune : Non évalué
 Hydraulique : NON EVALUE
 Autre(s) : NON EVALUE

FORMATIONS VEGETALES

22 Lacs, étangs, mares (eau douce)

Niveau de connaissance :

Dernière visite inventaire ZH : 19/09/2013

FLORE - FAUNE

FLORE
 Aucune espèce de valeur connue

FAUNE
 Aucune espèce de valeur connue

NUISANCES ET DEGRADATIONS

pêche

prélèvement sur la faune ou la flore

tourisme et loisirs (camping, zone de stationnement)

équipement sportif et de loisirs

urbanisation

habitats humain, zone urbanisée

GESTION - REMARQUES

HYDRAULIQUE

Bassin versant amont
 tissu urbain continu
 équipements sportifs et de loisirs
 plans d'eau

Alimentation

Connexion
 aux eaux
 de surface

inconnue

?

Bassin versant aval : Le Giffre du Giffre des Fonds au Foron

- Plan d'eau artificiel sur le bord du Giffre, de 2 hectares et demi composé d'une plage avec baignade et d'espaces verts périphérique.
 Ce plan d'eau à une vocation de loisirs.
 - Site propice à la valorisation pédagogique, cependant faible intérêt écologique et hydrologique.

SITUATION REGLEMENTAIRE ET INVENTAIRES

ZNIEFF :

Annexe 8 :
**Note sur les enjeux milieux naturels et
les incidences du projet sur les milieux
naturels**

Table des matières

1 - CONTEXTE	20
1.1 - SITUATION DU LAC BLEU ET ZONAGES REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRE	20
1.2 - DONNES D'ENTREES CONNUES SUR LA ZONE D'ETUDE.....	21
1.2.1 - OBSERVATOIRE ENVIRONNEMENTAL DU DOMAINE SKIABLE	21
1.2.2 - NOTICE D'IMPACT REALISEE DANS LE CADRE DU POMPAGE DES EAUX DU LAC BLEU	21
1.2.3 - POLE FLORE HABITATS-FONGE	21
2 - HABITATS NATURELS ET FLORE PATRIMONIALE.....	24
2.1 - METHODES D'INVENTAIRE.....	24
2.2 - DESCRIPTION DES HABITATS NATURELS DU SITE	25
2.3 - LA FLORE PATRIMONIALE DU SITE	31
3 - LA FAUNE DU SITE	31
3.1.1 - METHODES D'INVENTAIRE.....	31
3.1.2 - LES MAMMIFERES TERRESTRES	32
3.1.3 - LES OISEAUX.....	37
3.1.4 - LES AMPHIBIENS ET REPTILES	38
3.1.5 - L'ENTOMOFAUNE	40
4 - ENJEUX DU SITE, INCIDENCES POTENTIELLES ET MESURES ASSOCIEES	42

1 - CONTEXTE

1.1 - SITUATION DU LAC BLEU ET ZONAGES REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRE

Le lac bleu n'est concerné directement ou indirectement, par aucun zonage réglementaire ni par la présence d'un site Natura 2000.

Il est en limite de la ZNIEFF de type I « Torrent du Giffre de Taninges à Samoëns ». Il se situe dans la ZNIEFF de type II « Ensemble fonctionnel de la rivière Arve et de ses annexes ».

ZNIEFF TYPE I « TORRENT DU GIFFRE DE TANINGES A SAMÖËNS »

S'étalant sur une superficie de 431,35 ha, le périmètre de la ZNIEFF englobe le lit et les abords de la rivière du Giffre. L'intérêt naturaliste de ce zonage tient dans la présence de belles forêts riveraines ainsi que de nombreux îlots graveleux et caillouteux fréquentés par une faune riche et variée : libellules, chauves-souris, oiseaux... Il est à noter que le cours d'eau est colonisé par le Castor d'Europe (*Castor fiber*), espèce animale d'intérêt patrimonial. La flore est également marquée par la présence de la Petite massette (*typha minima*), espèce végétale protégée en région Rhône-Alpes.

ZNIEFF TYPE II « ENSEMBLE FONCTIONNEL DE L'ARVE ET DE SES ANNEXES » (N° 7415)

Cette vaste zone d'inventaire englobe le cours d'eau de l'Arve et ses principaux affluents, dont le Giffre, sur un secteur géographique compris entre la plaine de Sallanches et l'agglomération genevoise. L'ensemble se distingue sur le plan écologique par la présence de plusieurs habitats naturels remarquables : eaux oligotrophes pauvres en calcaire, zones humides, terrasses alluviales sèches... Ces habitats sont colonisés par une flore très variée dont les espèces les plus remarquables sont la Petite massette (*Typha minima*) et le Saule faux daphné (*Salix daphnoides*). Enfin, la ZNIEFF est également fréquentée par une faune d'intérêt patrimonial inféodée aux milieux humides : Libellules, Brochet, Ombre commun, Crapaud Sonneur à ventre jaune, Ecrevisse à pattes blanches, Castor d'Europe, Harle bièvre...

Il est aussi classé en zone humide numéro 74ASTERS3470 à l'inventaire départemental (cf. fiche en annexe 7). La fiche d'ASTERS note un faible intérêt hydrologique et écologique du lac.

Il s'agit d'une base de loisirs multi-activités où sont pratiquées la pêche et la baignade. Un restaurant, un centre équestre et un parc aventure sont aussi présents sur les berges du lac.

Les eaux du lac bleu sont utilisées pour la neige de culture du domaine skiable du Giffre, un pompage alimentant la retenue des Pellys sur la commune de Morillon

1.2 - DONNES D'ENTREES CONNUES SUR LA ZONE D'ETUDE

1.2.1 - Observatoire environnemental du domaine skiable

Le domaine skiable du Giffre possède un observatoire environnemental dont le diagnostic faune-flore, habitats naturels, paysage et agriculture a été réalisé en 2013. Depuis cette date, un suivi annuel d'indicateurs définis sur ces différentes thématiques est réalisé. Le lac bleu se situe en dehors de cette zone d'étude de l'observatoire mais les données de l'observatoire seront utilisées comme base bibliographique dans l'analyse ci-dessous.

1.2.2 - Notice d'impact réalisée dans le cadre du pompage des eaux du lac bleu

En 2011, une notice d'impact a été réalisée par le bureau d'étude KARUM dans le cadre du dossier « loi sur l'eau » pour le pompage dans le lac pour alimenter la retenue collinaire des Pellys pour la production de neige de culture.

Cette étude (cf. Annexes 9) n'a mis en avant aucun enjeu faune-flore sur la zone d'étude.

1.2.3 - Pole Flore Habitats-Fonge

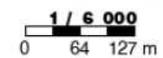
Les données d'inventaire de la végétation connues par le PIFH ont été récoltées. Aucune donnée d'inventaire n'est disponible directement sur le lac. Les relevés à proximité ne font état d'aucune espèce patrimoniale connue (cf. cartes ci-après).



● Centroides

Photographies aériennes IGN

Lac bleu



By Chinook - MEMORIS 2013

Carte 1 Localisation des observations du PIFH connues à proximité du lac bleu (extrait cartographique du PIFH)

PROJET D'AMENAGEMENT DE MODULES GONFLABLES SUR LE LAC BLEU
A MORILLON (GMDS)

Espèces végétales connues (PIFH)



2 - HABITATS NATURELS ET FLORE PATRIMONIALE

2.1 - METHODES D'INVENTAIRE

La stratégie d'échantillonnage est basée sur des relevés phyto-sociologiques. Pour chaque relevé floristique, une liste exhaustive des taxons (au niveau le plus précis possible) avec leur coefficient d'abondance/dominance est dressée. Les relevés sont placés sur les zones qui apportent le maximum d'informations sur la diversité de la flore et des habitats à l'échelle des sites.

Les relevés floristiques sont directement géolocalisés sur site à l'aide d'une tablette de terrain CROSSCALL Core T4 munie du logiciel Q Fied.

La cartographie des habitats naturels est réalisée en grande majorité in situ à l'aide de QField, permettant ainsi d'assurer la précision GPS des habitats cartographiés.

Une recherche ciblée des espèces végétales patrimoniales est effectuée.

Les relevés ont été réalisés le 30 avril et le 17 mai 2021. Ils ne couvrent pas l'ensemble de la période favorable pour la flore mais ont permis de réaliser la cartographie précise des habitats et de faire ressortir les principaux enjeux réglementaires (ex. habitats de zone humide) et d'identifier les habitats patrimoniaux.

2.2 - DESCRIPTION DES HABITATS NATURELS DU SITE

Les habitats naturels répertoriés sur le site sont repris dans le tableau ci-dessous. Ils sont accompagnés d'une carte et de photographies.

Les relevés floristiques par habitat sont en fin de note.

Habitats naturels (intitulé Corine Biotope)	Description	Présence de flore patrimoniales	Habitat de zone humide (en référence à l'annexe de l'arrêté du 24 juin 2008 »)	Habitat d'intérêt communautaire
Lac, étang (CB 22.1)	<p>Il s'agit de la masse d'eau du lac.</p> <p>Le lac n'abrite aucune unité de végétation immergée ou flottante à la surface.</p>	Non	Non	Non
Pessière subalpines des Alpes (CB 42.21)	<p>La pessière est dominée par l'Épicéa. Le cortège herbacé est pauvre : quelques espèces acidophiles prospèrent sur l'humus acide et la litière mal décomposée de l'Épicéa.</p> <p>Sur la zone d'étude, il s'agit d'une partie de la bande boisée qui ceinture le lac. Elle abrite de nombreuses activités (parc aventure, parc de jeux). La strate herbacée est peu présente du fait du piétinement. Les activités présentes sur le site limitent sont intérêt floristique et faunistique.</p>	Non	Non	Oui CODE EUR 9410
Saussaies pré-alpines (CB 44.11)	<p>Cet habitat a été répertorié sur les bords du lac bleu, sur quelques zones de faibles superficies. Il s'agit dans ce cas de saules plantés.</p> <p>La strate d'une hauteur maximum de 10 mètres, comprend principalement des espèces hygrophiles du genre Salix (<i>Salix triandra</i> ; <i>Salix purpurea</i>, <i>Salix eleagnos</i>) (cf. relevés détaillés en fin de rapport) dotées d'une grande résistance mécanique. La strate herbacée est absente.</p>	Non	Oui	Non

Habitats naturels (intitulé Corine Biotope)	Description	Présence de flore patrimoniales	Habitat de zone humide (en référence à l'annexe de l'arrêté du 24 juin 2008 »)	Habitat d'intérêt communautaire
	Cet habitat est considéré comme une zone humide dans le tableau répertoriant les habitats de zone humide de l'arrêté du 24 juin 2008			
Bois de frênes et d'Aulne des rivières à débit rapide (CB 44.32)	Sur le site, cet habitat longe un fossé temporairement en eau selon les périodes de l'année. La strate arborée est dominée par le Frêne commun accompagné de l'Aulne glutineux et de quelques chênes pédonculés. Le détail des relevés floristique est présenté en fin de rapport. Cet habitat est considéré comme une zone humide dans le tableau répertoriant les habitats de zone humide de l'arrêté du 24 juin 2008.	Non	Oui	Non
Pelouses de parcs (CB 85.12)	La végétation herbacée présente sur les berges du lac est issue d'un semis de type « pelouse d'espaces verts » qui, par ailleurs, est entretenue régulièrement par des tontes du printemps à la fin de l'été	Non	Non	Non
Zones rudérales (CB 87.2)	Il s'agit ici d'une plage de sable qui n'abrite aucune végétation.	Non	Non	Non

PROJET D'AMENAGEMENT DE MODULES GONFLABLES SUR LE LAC BLEU
A MORILLON (GMDS)

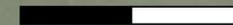
Cartographie des habitats naturels



Stations Flore

-  Bois de Frênes et d'Aulne des rivières à débit rapide (CB 44.32)
-  Lacs, étangs (CB 22.1)
-  Pelouses de parcs (85.12)
-  Pessières subalpines des Alpes (CB 42.21)
-  Saussaies pré-alpines (CB 44.11)
-  Zones rudérales : espaces terrassés peu ou pas végétalisés (CB 87.2)

0 25 50 m



PROJET D'AMENAGEMENT DE MODULES GONFLABLES SUR LE LAC BLEU
A MORILLON (GMDS)

Cartographie des habitats naturels humides
(table B -Arrêté du 24 juin 2008)



-  Bois de Frênes et d'Aulne des rivières à débit rapide (CB 44.32)
-  Saussaies pré-alpines (CB 44.11)

0 25 50 m

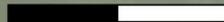




Photo 10 *Cordon d'épicéas en bord de lac*



Photo 11 *Pelouse de parc en bord de lac*



Photo 12 *Lac (masse d'eau sans végétation flottante)*

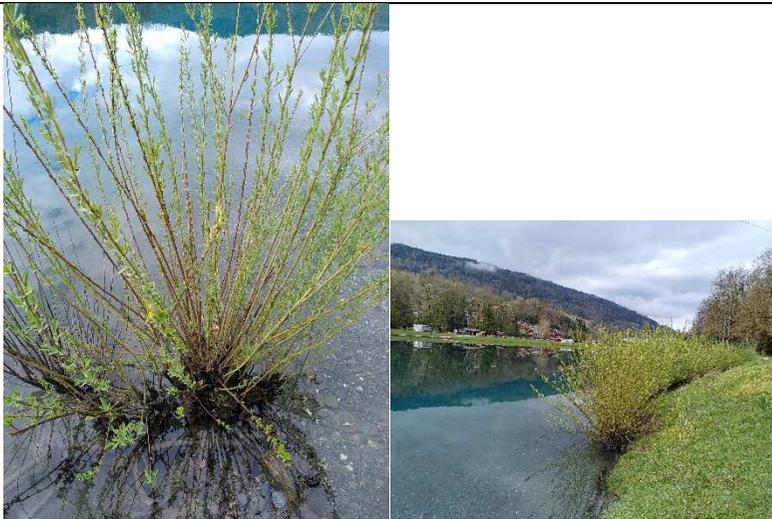


Photo 13 *Cordons de saules plantés et immergés en bordure de lac*

2.3 - LA FLORE PATRIMONIALE DU SITE

Aucune espèce patrimoniale (protégée et/ou menacée) n'est connue et/ou n'a été inventoriée sur le site d'étude. La majorité des habitats a été créée et est entretenue par l'homme. Ce contexte limite la possibilité de présence d'espèces floristique d'intérêt.

3 - LA FAUNE DU SITE

3.1.1 - Méthodes d'inventaire

Les inventaires ont ciblé les groupes ci-dessous, groupes potentiellement impactés par les aménagements.

Les relevés ont été réalisés le 30 avril et le 17 mai 2021. Ils ne couvrent pas l'ensemble de la période favorable pour la faune cible mais permettent de faire ressortir les principaux enjeux et habitats à enjeux pour évaluer les incidences potentielles.

Groupes cibles	Méthodes d'inventaire
Avifaune diurne	Parcours des différentes formations et détermination à vue et au chant. Identification des habitats favorables à la nidification par groupe cible (nicheurs dans les milieux boisés, milieux ouverts etc...).
Entomofaune	Inventaire par cheminement en quadrillant l'ensemble des habitats favorables. Les inventaires sont ciblés sur les lépidoptères et les odonates, groupes à enjeux sur les milieux humides.
Mammifères (hors Chiroptères)	Recherche spécifique d'indices de présence des espèces.
Amphibiens	Recherche de pontes et d'individus à vue dans les milieux favorables, Identification des habitats favorables (reproduction/hibernation).
Reptiles	Inventaires couplant les méthodes de l'affût et de prospection des caches et gîtes naturels.

Tableau 1 Méthodes d'inventaire par groupe cible

3.1.2 - Les mammifères terrestres

3.1.2.1 - Données bibliographiques

L'observatoire environnemental du domaine skiable a réalisé une synthèse des mammifères connus sur le secteur de Morillon. En plus de ces espèces, l'étude de Karum de 2011 sur le lac bleu fait état de la présence potentielle du Castor et de la Loutre au bord du Giffre.

3.1.2.2 - Résultats des inventaires

Aucune trace/ ou observation directe de mammifère n'a été réalisée lors des inventaires. La zone d'étude abrite de nombreuses activités et est soumise à un dérangement fréquent (promeneurs, chiens, activités diverses) ce qui limite la présence potentielle de mammifères.

3.1.2.3 - Synthèse des données bibliographiques et des données d'inventaire

Le tableau suivant précise les espèces connues sur la commune, suite à l'analyse des données de l'observatoire environnemental du Grand Massif Domaine Skiable. Les probabilités de présence sont indiquées de « Forte » à « Nulle » au regard des habitats présents sur le site et du dérangement par les activités humaines.

Tableau 2 Mammifères du site d'étude- (données d'inventaire et données bibliographiques)

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection nationale	Statut communautaire	Statut liste rouge nationale	Statut liste rouge Rhône-Alpes	Source (s)	Type d'habitat	Enjeu de présence (nul à fort) sur le site d'étude au regard de l'analyse des indices de présence et des habitats
<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe			LC	NT	Observatoire Domaine skiabie GMDS	Bois/Champs /Prairies/Jardin	Modéré (les boisements en ceinture du site lui sont propices mais le dérangement fréquent limite sa présence potentielle)
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen			LC	LC	Observatoire Domaine skiabie GMDS	Forestier	Très faible (passage à proximité potentiel)
<i>Microtus arvalis</i>	Campagnol des champs			LC	LC	Observatoire Domaine skiabie GMDS	Prairie	Modéré
<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre			LC	LC	Observatoire Domaine skiabie GMDS	Forêt	Modéré (les boisements en ceinture du site lui sont favorables mais le dérangement est important limitant sa présence)
<i>Arvicola terrestris</i>	Campagnol terrestre			NT	LC	Observatoire Domaine skiabie GMDS	Prairies et rivières lentes avec végétation aquatique	Faible (habitats peu propices)
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	Arrêté du 23/04/2007 (Article 2)	Annexe II et IV de la directive « Habitats »	LC	LC	ONCFS (source étude Karum 2011)	Bords de cours d'eau	Très faible à nul (aucune trace relevée ; dérangement fréquent du site)

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection nationale	Statut communautaire	Statut liste rouge nationale	Statut liste rouge Rhône-Alpes	Source (s)	Type d'habitat	Enjeu de présence (nul à fort) sur le site d'étude au regard de l'analyse des indices de présence et des habitats
								qui limite la présence de l'espèce)
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe			LC	NT	Observatoire Domaine skiable GMDS	Forêt – ravin boisé	Très faible (passage à proximité potentiel)
<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois		Annexe V de la Directive "Habitats"	LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Forêt - bois	Très faible à nul
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Forêt - bois	Très faible (passage à proximité potentiel)
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	Arrêté du 23/04/2007 (Article 2)		LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Forêt – bois	Modéré (les boisements en ceinture en ceinture du site lui sont favorables mais le dérangement est important)
<i>Martes foina</i>	Fouine			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Forêt – bois	Modéré (les boisements en ceinture du site lui sont favorables mais le dérangement est important)
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Arrêté du 23/04/2007 (Article 2)		LC	NT	Observatoire Domaine skiable GMDS	Bocage	Faible Peu d'habitat favorable
<i>Mustela erminea</i>	Hermine			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Milieu ouvert	Très faible à nul (altitude du site)

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection nationale	Statut communautaire	Statut liste rouge nationale	Statut liste rouge Rhône-Alpes	Source (s)	Type d'habitat	Enjeu de présence (nul à fort) sur le site d'étude au regard de l'analyse des indices de présence et des habitats
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Prairie – pâturage	Faible Habitats peu propices ; dérangement fréquents
<i>Lepus timidus</i>	Lièvre variable		Annexe V de la Directive "Habitats"	NT	VU	Observatoire Domaine skiable GMDS	Pâturage	Nul (altitude du site)
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Arrêté du 23/04/2007 (Article 2)	Annexe II et IV de la directive « Habitats »	LC	CR	SIVOM GIFFRE/ASTER (source Karum 2011)	Cours d'eau	Très faible à nul (aucune trace relevée ; dérangement fréquent du site qui limite la présence de l'espèce)
<i>Marmotta marmotta</i>	Marmotte des Alpes			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Pelouses, éboulis alpins	Nul
<i>Martes martes</i>	Martre des pins		Annexe V de la Directive "Habitats"	LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Forêt – bois denses	Faible
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Bois, champs, les jardins, les broussailles, les haies, les bosquets, les parcs	<u>Modéré</u>
<i>Sorex araneus</i>	Musaraigne carrelet			DD	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	broussailles, bois, champs, haies, jardins, rives de lacs	<u>Modéré</u>

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection nationale	Statut communautaire	Statut liste rouge nationale	Statut liste rouge Rhône-Alpes	Source (s)	Type d'habitat	Enjeu de présence (nul à fort) sur le site d'étude au regard de l'analyse des indices de présence et des habitats
<i>Crocidura russula</i>	Musaraigne musette			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Prairies, jachères, haies	<u>Modéré</u>
<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	Arrêté du 23/04/2007 (Article 2)		LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Lisière – bocage Forêt lumineuses à sous-bois dense	Faible
<i>Rattus rattus</i>	Rat noir			LC	EN	Observatoire Domaine skiable GMDS	Habitat humain	<u>Modéré</u>
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Forêt – bois – pâturage	Faible (passage à proximité potentiel)
<i>Sus Scrofa</i>	Sanglier			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Forestier	Très faible (passage à proximité potentiel)
<i>Mus musculus</i>	Souris grise			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Habitat humain	<u>Modéré</u>
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe			LC	LC	Observatoire Domaine skiable GMDS	Prairie – pâture	Faible

Liste rouge : CR « En danger critique » ; NT « Quasi menacé » ; LC « Faible risque ou Préoccupation mineure »

3.1.3 - Les oiseaux

3.1.3.1 - Données bibliographiques

L'observatoire environnemental du domaine skiable possède de nombreuses informations sur l'avifaune de la commune de Morillon. Celles-ci sont vastes et concernent une mosaïque d'habitats naturels peu représentative des habitats anthropiques présents au niveau du lac bleu. Pour cela pour les oiseaux, seules les données d'inventaire et l'analyse du potentiel des habitats du site sera pris en compte.

3.1.3.2 - Résultats des inventaires

Un inventaire par cheminement a permis d'identifier à vue et au chant les principaux oiseaux du site. Le tableau suivant précise les oiseaux répertoriés. Le statut de nidification et l'habitat concerné sont indiqués.

Tableau 3 Oiseaux du site d'étude- (données d'inventaire)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut communautaire	Protection nationale	Statut de menace			Statut de reproduction et habitat sur le site d'étude
				Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Liste rouge départementale	
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	Directive Oiseaux Annexe II/2	-	LC	LC	LC	Nicheur probable Boisements
<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	Grimpereau des bois	-	Arrêté du 29/10/2009 (Article 3)	LC	LC	LC	Nicheur probable Boisements
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine	Directive Oiseaux Annexe II/2	-	LC	LC	LC	Nicheur probable Boisements
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	Directive Oiseaux Annexe II/2	-	LC	LC	LC	Nicheur probable Boisements
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	-	Arrêté du 29/10/2009 (Article 3)	LC	LC	LC	Nicheur probable Boisements
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	-	Arrêté du 29/10/2009 (Article 3)	LC	LC	LC	Nicheur probable Boisements
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	-	Arrêté du 29/10/2009 (Article 3)	LC	NT	LC	Nicheur probable Zones bâties
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	-	Arrêté du 29/10/2009 (Article 3)	LC	LC	LC	Nicheur probable Boisements
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	-	Arrêté du 29/10/2009 (Article 3)	NT	LC	LC	Nicheur probable Boisements
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	Directive Oiseaux Annexe II/2	-	LC	LC	LC	Nicheur probable Zones bâties et boisements

Statut de menace :

LC = préoccupation mineure ; NT = Quasi menacé

INTERET DES HABITATS POUR LA NIDIFICATION DES OISEAUX

Le lac a très peu d'intérêt pour les oiseaux nicheurs dans les milieux aquatiques : quelques saulaies plantées sont présentées mais ont une faible superficie et sont donc peu favorables à la présence d'oiseaux nicheurs. Le dérangement limite aussi le potentiel d'accueil d'oiseaux nicheurs sur le lac.

Les prairies sont entretenues et ont une faible diversité végétale. Elles sont soumises à de nombreux dérangements humains et leur potentiel d'accueil d'oiseaux nicheurs au sol est quasiment nul.

Comme l'expose le tableau de résultats ci-avant, les zones bâties et les zones boisées abritent la majorité des oiseaux nicheurs du site.

3.1.4 - Les amphibiens et reptiles

3.1.4.1 - Données bibliographiques

L'atlas des reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes et les données de l'observatoire environnemental du Giffre mentionnent plusieurs espèces sur la partie basse de la commune de Morillon.

- Pour les amphibiens : le Crapaud commun, la Grenouille rousse, le Triton alpestre et la Salamandre tachetée.
- Pour les reptiles : la Couleuvre helvétique, le Lézard des murailles et le Lézard vivipare.

Par ailleurs, le dossier réalisé par Karum en 2011 pour les prélèvements sur le lac bleu fait état de « la colonisation des eaux du Lac Bleu par des têtards au cours des mois de mars 2011 signalée par le SIVOM du Giffre (Source : Echanges KARUM / SIVOM du Giffre, Août 2011). L'espèce en présence n'a pas pu être déterminée au moment des observations sur site. Toutefois, la période avancée à laquelle ces observations ont eu lieu laisse à penser qu'il s'agit probablement de têtards de Grenouille rousse qui est connue pour être la première espèce d'amphibien à sortir d'hibernation. La reproduction de cette espèce dans les eaux du Lac Bleu semble donc fortement probable »

3.1.4.2 - Résultats des inventaires

REPTILES

Aucun reptile (ni adulte, ni ponte, ni têtard) n'a été répertorié lors des 2 passages d'avril et de mai.

Le lac et les berges immédiates (pelouses tondues) ne sont que peu favorables aux reptiles. Le Lézard des murailles pourrait être présent au niveau des zones bâties qui lui sont favorables et le Lézard vivipare et la Couleuvre Helvétique au niveau des franges boisées fraîches autour du lac. Le dérangement fréquent par les activités humaines limitera cependant fortement la présence de ces 2 dernières espèces.

AMPHIBIENS

Aucun amphibien (ni adulte, ni ponte, ni têtard) n'a été répertorié lors des 2 passages d'avril et de mai réalisés en période favorable pour la reproduction.

Le lac combine plusieurs paramètres qui le rende peu favorable à la reproduction des amphibiens :

- > Un dérangement fréquent par les activités humaines (développées sur la masse d'eau et sur les berges)
- > La présence de poissons : le lac est pêché et régulièrement aleviné.
- > Le faciès du lac avec une absence quasi-totale de végétation aquatique et de végétation sur les berges, laissant peu de caches et de nourriture pour les amphibiens.

De ce fait, même si la présence ponctuelle de Grenouille rousse ou encore de Crapaud commun ne peut être complètement exclue, le lac ne constituerait qu'un milieu à faible attractivité pour la reproduction de ces espèces.

3.1.4.3 - Synthèse des données bibliographiques et des données d'inventaire

Le tableau suivant précise les espèces connues sur la commune, suite à l'analyse des données de l'observatoire environnemental du Grand Massif Domaine Skiable. Les probabilités de présence sont indiquées de « Forte » à « Nulle » au regard de l'analyse des habitats présents sur le site et du dérangement par les activités humaines.

Les tableaux suivants reprennent les espèces potentielles et avérées d'amphibiens et de reptiles sur la zone d'étude.

Tableau 4 Amphibiens du site d'étude (données d'inventaire et des données bibliographiques)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection réglementaire de portée nationale	Statut communautaire	Enjeu de présence sur le site d'étude au regard de l'analyse des indices de présence et des habitats	Statut liste rouge nationale	Statut liste rouge Rhône-Alpes
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	Arrêté du 19/11/2007 (Article 5 et 6)	Annexe V de la directive « Habitats »	Faible Présence potentielle mais erratique au niveau du lac –habitat peu favorable	LC	LC
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	Arrêté du 19/11/2007 (Article 3)	-	Faible Présence potentielle mais erratique au niveau du lac –habitat peu favorable	LC	NT
<i>Ichtyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	Arrêté du 19/11/2007	-	Faible à nul	LC	VU

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection réglementaire de portée nationale	Statut communautaire	Enjeu de présence sur le site d'étude au regard de l'analyse des indices de présence et des habitats	Statut liste rouge nationale	Statut liste rouge Rhône-Alpes
		7 (Article 3)		Présence potentielle mais erratique au niveau du lac –habitat peu favorable		
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	Arrêté du 19/11/2007 (Article 3)		Faible à nul Présence potentielle mais erratique dans les cordons boisés frais autour du lac –habitat peu favorable	LC	LC

Liste rouge : NT « Quasi menacé », LC « Faible risque ou Préoccupation mineure »

Tableau 5 Reptiles du site d'étude (données d'inventaire et des données bibliographiques)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection réglementaire de portée nationale	Statut communautaire	Enjeu de présence sur le site d'étude au regard de l'analyse des indices de présence et des habitats	Statut liste rouge nationale	Statut liste rouge Rhône-Alpes
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique	Arrêté du 19/11/2007 (Article 2)		Faible Franges boisées limitrophes	LC	LC
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Arrêté du 19/11/2007 (Article 2)	Annexe IV de la directive « Habitats »	Modéré Au niveau des habitations limitrophes	LC	LC
<i>Zootaca vivipara</i>	Lézard vivipare	Arrêté du 19/11/2007 (Article 3)	Annexe IV de la directive « Habitats »	Faible Franges boisées limitrophes	LC	VU

Liste rouge : NT « Quasi menacé », LC « Faible risque ou Préoccupation mineure »

3.1.5 - L'entomofaune

Les inventaires ont ciblé les odonates et les lépidoptères, groupes présentant potentiellement le plus d'enjeu au vue du faciès.

3.1.5.1 - Données bibliographiques

Les données de l'observatoire environnemental sont vastes et concernent une mosaïque d'habitats naturels de la commune de Morillon peu représentative des habitats anthropiques présents au niveau du lac bleu. Pour cela pour ce groupe, seules les données d'inventaire et l'analyse du potentiel des habitats du site sera pris en compte.

3.1.5.2 - Résultats des inventaires

LEPIDOPTERES

Seule deux espèces ont été répertoriées. Elles ont précisées dans le tableau suivant.

Tableau 6 Lépidoptères du site d'étude

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection réglementaire de portée nationale	Statut communautaire	Statut liste rouge nationale	Liste rouge Rhône-Alpes 2018	Habitat (s) propice (s) sur le site
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue	-	-	LC	LC	pelouses
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron	-	-	LC	LC	bordure de boisements, pelouses

Liste rouge : LC « Faible risque ou Préoccupation mineure »

ODONATES

Concernant les odonates, aucun n'a été répertorié lors des inventaires.

INTERET DES HABITATS POUR LES LEPIDOPTERES ET ODONATES

L'intérêt pour les lépidoptères est très limité de par plusieurs facteurs :

- > Les pelouses sont anthropiques et présentent une faible diversité végétale.
- > Elles sont régulièrement tondues,
- > Le dérangement humain notamment le piétinement des habitats est important.

L'intérêt pour les odonates est assez faible également. Les plans d'eau sont généralement des milieux favorables pour les odonates en tant que milieu de reproduction et d'alimentation. L'habitat d'un odonate est représenté à la fois par les habitats larvaires (milieux aquatiques) et les habitats environnants pour les adultes. **La présence d'eau avec une végétation immergée et émergée (comme les roselières ou les nénuphars) est indispensable pour leur reproduction.** Hors le lac bleu n'abrite pas ce faciès d'habitat ce qui limite le potentiel d'accueil des odonates.

4 - ENJEUX DU SITE, INCIDENCES POTENTIELLES ET MESURES ASSOCIEES

Le tableau suivant résume de manière synthétique et les enjeux concernant les milieux naturels du site d'étude, les incidences potentielles en phase travaux et en phase d'exploitation et les mesures prises pour limiter les incidences.

Légende des couleurs du tableau	
	Enjeux très forts
	Enjeux forts
	Enjeux modérés
	Enjeux faibles
	Enjeux nuls

Enjeux	Incidences potentielles du projet	Mesures d'évitement et de réduction
<p>Habitats naturels</p> <p>Présence de 2 types d'habitats humides au titre de l'arrêté du 24 juin 2008 (table B) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saussaies préalpines (CB 44.11), - Bois de frênes et d'Aulne des rivières à débit rapide (CB 44.32). <p>Les saussaies situées sur le lac présentent peu d'intérêt intrinsèque et sont de faibles surfaces.</p> <p>Présence d'un cordon de pessière subalpines des Alpes (CB 42.21), habitat d'intérêt communautaire :</p> <p>⇒ Cet habitat présente peu d'intérêt intrinsèque et est « perturbé » par de nombreuses activités humaines.</p>	<p><u>En phase travaux :</u></p> <p>Les habitats humides et d'intérêt communautaire ne subiront aucun impact direct de type terrassement ou coupe.</p> <p>L'ensemble des structures seront installées sur la masse d'eau. Celle-ci n'abrite pas d'espèces végétales immergées ou flottante. La végétation ne sera donc pas altérée.</p> <p>L'ancrage se fera par des corps morts bétons préfabriqués qui seront installés en fond de lac.</p> <p>Les acheminements de matériaux se feront par la route existante et les stockages temporaires sur le parking à l'entrée de la base de loisirs.</p> <p>Le chemin gravillonné qui sert déjà d'accès au centre équestre sera utilisé pour accéder au lac.</p> <p>Aucun coulage béton ne sera réalisé sur site.</p> <p><u>En phase d'exploitation :</u></p> <p>Les accès de la rive aux structures gonflables se feront en dehors des saussaies à partir d'un ponton existant.</p>	<p>Les mesures suivantes seront mises en œuvre de manière à limiter les incidences sur les habitats et les espèces.</p> <p>Préservation des habitats humides :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Balisage des saussaies, habitats humides, en amont des travaux. - Les entreprises seront informées des mesures qu'elles doivent prendre pour préserver ces zones. <p>Mise en œuvre de bonnes pratiques de chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises devront préférentiellement utiliser des engins possédant des doubles parois à carburant. Les engins devront arriver propres sur le chantier afin d'éviter toute contamination provenant de travaux antérieurs. Aucun nettoyage d'engins ne doit être effectué sur un lieu ne disposant pas de système de collecte et de traitement des eaux sales. Les opérations courantes d'entretien devront se dérouler dans des lieux adaptés à la nature des opérations. - Les entreprises intervenant sur le chantier doivent assurer une gestion appropriée de leurs déchets. Elles doivent garantir en premier lieu l'absence totale de rejet de

Enjeux	Incidences potentielles du projet	Mesures d'évitement et de réduction
	L'exploitation est limitée à la période estivale. Les structures se trouvant sur la masse d'eau n'ont pas d'incidence sur les habitats naturels.	<p>déchets de toutes natures vers le sol et les eaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises doivent évacuer ces déchets vers des filières de traitement, de valorisation/recyclage ou de stockage adaptées à leur nature et conforme à la réglementation qui s'y applique. - Les engins emprunteront les routes et chemins existants pour acheminer les matériaux,
<u>Flore patrimoniale</u>	Le site ne présente pas d'enjeu concernant la flore patrimoniale. Les incidences sur la flore patrimoniale seront donc nulles	Précautions contre l'introduction d'espèces végétales invasives en phase chantier
<p><u>Mammifères terrestres</u></p> <p>Le lac bleu n'a pas de potentiel d'accueil pour les mammifères terrestres affiliés au milieu aquatique (ex. Castor, Loutre, etc.)</p> <p>Les habitats forestiers et prairiaux autour du lac pourraient accueillir certains mammifères : Ecureuil roux, Belette d'Europe, Mulot Sylvestre.</p> <p>⇒ Ce potentiel d'accueil est cependant fortement réduit par le dérangement des nombreuses activités humaines sur le site.</p> <p>Les espèces affiliées aux milieux humains comme la Souris grise et le Rat noir peuvent trouver des habitats favorables sur le site.</p>	<p><u>En phase travaux :</u></p> <p>Les aménagements n'auront pas d'incidence sur les mammifères terrestres potentiellement présents sur le site, les travaux ne touchant que le milieu aquatique ; les prairies et boisements ne seront pas impactés.</p> <p><u>En phase d'exploitation :</u></p> <p>L'exploitation se fera en période estivale, ce qui limite le dérangement ; en cette période le site fait déjà l'objet de nombreuses activités. Les structures se trouvant sur la masse d'eau n'ont pas d'incidence sur les habitats naturels limitrophes (boisements, prairies etc.)</p>	<p>Aucune n'a été relevée sur le secteur d'étude. Cependant, de manière à ne pas introduire d'espèces envahissantes sur le site, une gestion appropriée du chantier sera réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nettoyage des outils et des engins sera réalisé avant leur arrivée sur le site - Une personne du chantier sera désignée pour vérifier les éventuelles contaminations au fur et à mesure de l'avancée du chantier. <p>Des mesures appropriées seront rapidement mises en œuvre en cas de contamination du site de travaux.</p>

Enjeux	Incidences potentielles du projet	Mesures d'évitement et de réduction
<p><u>Oiseaux diurnes</u></p> <p>Le lac et les pelouses ont un très faible potentiel pour l'accueil des espèces nicheuses dans ces milieux.</p> <p>Les zones bâties et boisées concentrent la majorité des espèces nicheuses</p>	<p><u>En phase travaux :</u></p> <p>Les aménagements se localisent sur le lac qui ne présente pas d'enjeu pour la nidification des oiseaux.</p> <p>Les travaux n'impactent ni les zones bâties, ni les boisements. Ils n'entraînent donc pas d'incidence sur les individus et les habitats des oiseaux nicheurs sur le site.</p> <p><u>En phase d'exploitation :</u></p> <p>L'exploitation se fera en période estivale, ce qui limite le dérangement qui est en fin de la période de reproduction des oiseaux nicheurs à cette altitude ; en cette période le site fait déjà l'objet de nombreuses activités. Les structures se trouvant sur la masse d'eau n'ont pas d'incidence sur les habitats limitrophes (boisement, bâtis) les plus favorables à la nidification.</p>	
<p><u>Entomofaune</u></p> <p>L'intérêt pour les lépidoptères est très limité de par plusieurs facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Les pelouses sont semées et présente une faible diversité végétale, > Elles sont régulièrement tondues, 	<p><u>En phase travaux :</u></p> <p>Le site est peu favorable aux lépidoptères et les travaux n'impactent pas les pelouses, habitats les plus favorables aux lépidoptères. Les accès seront réalisés par les chemins et routes existants</p>	

Enjeux	Incidences potentielles du projet	Mesures d'évitement et de réduction
<p>> Le dérangement humain notamment piétinement des habitats est important.</p> <p>L'intérêt pour les odonates est assez faible également. La présence d'eau avec une végétation immergée et émergée (comme les roselières ou les nénuphars) est indispensable pour leur reproduction. Hors le lac bleu n'abrite pas ce faciès d'habitat ce qui limite la diversité potentielle d'odonates.</p>	<p>Le milieu n'est que très peu favorable aux odonates, Les travaux se localisent sur la masse d'eau qui n'abrite pas de végétation aquatique ; la végétation de bord de lac (saussaie) ne sera pas impactée : les individus et habitats potentiels de ce groupe ne seront pas impactés.</p> <p><u>En phase d'exploitation :</u></p> <p>La phase d'exploitation ne génère pas d'incidence supplémentaire sur les habitats ou les individus. Le dérangement est déjà présent, le lac servant déjà de baignade et de multiples activités l'été.</p>	
<p><u>Amphibiens</u></p> <p>Aucun amphibien n'a été relevé lors des inventaires. La présence du Crapaud commun et de la Grenouille rousse en période de reproduction reste possible mais le lac de par son faciès (dérangement fréquent, présence de poissons, pas de végétation aquatique et peu de végétation sur les berges) ne peut être considéré comme un habitat essentiel au cycle de vie de ce groupe.</p>	<p><u>En phase travaux :</u></p> <p>Les impacts potentiels des travaux sont limités. Les aménagements ne devraient pas avoir d'incidence directe (mortalité ou destruction d'habitats) sur les espèces potentiellement présentes.</p> <p><u>En phase d'exploitation :</u></p> <p>La phase d'exploitation ne génère pas d'incidence supplémentaire sur les habitats ou les individus. Le dérangement est déjà présent, le lac servant déjà de baignade et de multiples activités l'été.</p>	
<p><u>Reptiles</u></p> <p>Aucun reptile n'a été relevé lors des inventaires.</p>	<p><u>En phase travaux :</u></p> <p>Les impacts potentiels des travaux sont limités. Les aménagements ne devraient pas avoir d'incidence directe (mortalité ou destruction d'habitats) sur les espèces potentiellement présentes.</p>	

Enjeux	Incidences potentielles du projet	Mesures d'évitement et de réduction
<p>La présence du Lézard des murailles (espèce affiliée aux milieux anthropiques) au niveau des bâtis en limite reste potentielle</p> <p>La présence erratique de la Couleuvre helvétique et du Lézard vivipare au niveau des friches boisées fraîches limitrophes est possible mais l'enjeu est faible (habitats morcelés par les activités humaines et dérangement importants).</p>	<p>Les accès se feront par les routes et chemins existants.</p> <p>Les travaux peuvent générer un dérangement temporaire mais limité sur ce groupe car ils touchent essentiellement le lac, habitat non favorable aux reptiles.</p> <p><u>En phase d'exploitation :</u></p> <p>La phase d'exploitation ne génère pas d'incidence sur les habitats ou les individus. L'activité se localise sur le lac en dehors de tout habitat favorable aux reptiles.</p>	

RELEVES FLORISTIQUES

Número de station	Taxon - nom latin complet	Taxon - nom(s) vernaculaire(s)	Observation - date	Observateur - nom complet	Observation - % estimé	Observation - abondance	Réglementation (France métropolitaine)	Protection régionale (Rhône-Alpes)	Protection départementale (Haute-Savoie)	Sensibilité nationale (France métropolitaine)
Station 1	<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Osier rouge, Osier pourpre	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	35	3 : recouvrement entre 25 et 50%				
Station 1	<i>Salix triandra</i> L., 1753	Saule à trois étamines, Osier brun	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	35	3 : recouvrement entre 25 et 50%				
Station 1	<i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	Saule drapé	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	35	3 : recouvrement entre 25 et 50%				
Station 2	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 2	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 2	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 2	<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 2	<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 2	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 2	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	70	4 : recouvrement entre 50 et 75%				
Station 2	<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier Galéobdolon	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 2	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 2	<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	20	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 2	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	20	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 2	<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal, Pissenlit commun	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 2	<i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753	Podagraire, Herbe aux goutteux, Fausse Angélique	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	20	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 2	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 2	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène, Raisin de chien	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 2	<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne manceienne	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 3	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	15	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 3	<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	15	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 3	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.F	Fromental élevé, Ray-grass français	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	20	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 3	<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal, Pissenlit commun	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 3	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 3	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 4	<i>Salix triandra</i> L., 1753	Saule à trois étamines, Osier brun	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	80	4 : recouvrement entre 50 et 75%				
Station 4	<i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	Saule drapé	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	20	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 5	<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Sérente	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	80	5 : recouvrement supérieur à 75%				
Station 5	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 5	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 5	<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal, Pissenlit commun	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 5	<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				
Station 5	<i>Abies alba</i> Mill., 1768	Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'if	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	10	2 : recouvrement entre 5 et 25%				
Station 5	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore	20210517	Roux-Vollon Céline CRV	2	1 : recouvrement inférieur à 5%				

Annexe 9 :
**LAC BLEU : Projet d'unité de pompage
pour la production de neige de culture-
note complémentaire à la notice
d'impact**